



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Anticipation d'une éventuelle seconde vague

Question écrite n° 29875

Texte de la question

Mme Marine Le Pen interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur son travail d'anticipation d'une éventuelle seconde vague de l'épidémie. Elle souhaite savoir quelles structures étatiques le Gouvernement a saisies pour cette mission d'anticipation et de planification. Malgré l'existence de travaux d'analyse des risques voire de documents de réponse (par exemple dans le dernier Livre blanc sur la défense ou encore le Plan pandémie), la crise sanitaire a souligné que ces éléments n'avaient pas été pris en compte par le Gouvernement, empêchant ainsi de limiter la propagation du virus. Pour éviter de réitérer ces erreurs, elle souhaite donc connaître les mesures prises par le Gouvernement pour éviter qu'une éventuelle seconde vague de l'épidémie de covid-19 soit aussi catastrophique pour le pays que la première.

Données clés

Auteur : [Mme Marine Le Pen](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (11^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29875

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 mai 2020](#), page 3638

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)